



COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET BALL

Plus Haut, Plus Fort, Plus Sport !

PROCES-VERBAL DE BUREAU DIRECTEUR EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 1^{er} MAI 2019

Participants :

Mmes. BILOT D., DEMEULEMESTER M-J., GRUSZCZYNSKI D., LEIGNEL M.,
LEFEBVRE A.

Mrs. CATTELLE A., DESRUMAUX J.-L., DIAZ J-P., HOCHARD D.,
MARTINACHE J.-J., NYS P., RACHEM A., SOETAERT M.,
STAELENS J.,

Le bureau du CDNBB a été contacté par mail pour une question de la commission sportive seniors.

Requête de la commission sportive concernant la rencontre de DM2-B n°1212 du 30/03/2019,
LA MADELEINE RC – TOURCOING IC.

La rencontre a été arrêtée par l'arbitre, suite à une altercation entre 2 joueurs. L'arbitre s'étant retrouvée seule ne s'est pas sentie en sécurité dans ce contexte et a choisi d'interrompre la rencontre.

A la vue du rapport de l'arbitre, des éléments exposés, du fait que la phase régulière de la saison est terminée et qu'il faille entériner nos championnats la commission sportive seniors a proposé 2 choix aux membres du bureau directeur pour entériner le résultat de cette rencontre.

***PROPOSITION 1:** Pénalité pour les 2 équipes car les 2 équipes, par le comportement de leurs joueurs incriminés, ont été totalement à l'encontre des valeurs que nous voulons défendre.*

***PROPOSITION 2:** Match à jouer dans son intégralité malgré le fait que la phase régulière de la saison soit terminée puisque la rencontre n'a pas été à son terme.*

Les 14 membres du bureau ont été contactés, 14 ont répondu. Suite aux éléments exposés et aux avis exprimés, le Bureau Directeur décide :

PROPOSITION 1 : 11 voix

PROPOSITION 2 : 1 voix

ABSENTENTION : 2 voix

Match perdu par pénalité pour les 2 équipes

Le responsable de la CSDS
Maxime SOETAERT

La Secrétaire Générale
Dorienne GRUSZCZYNSKI

Le Président du CDNBB
Alain CATTELLE